



## Document d'information pour les nouveaux membres du groupe

### Recherche et Sauvetage de Sherbrooke / Haut St-François

*Faire de la recherche et sauvetage c'est s'impliquer dans son milieu, c'est s'accomplir, c'est partager ses connaissances, c'est mettre en commun ses habiletés et surtout, c'est vouloir sauver des vies...*

Dans un premier temps, laissez nous vous souhaiter la bienvenue dans notre groupe. Il nous fait grand plaisir de vous accueillir parmi nous. Nous sommes heureux de constater que vous portez un intérêt suffisant pour vous impliquer dans notre équipe de Recherche et Sauvetage.

Pour ce faire, il y a quelques étapes à franchir. Ce document vous explique en détails toutes ces étapes.

- 1) Visiter le site de l'association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage pour vous informer et vous familiariser avec notre mission, à l'adresse suivante : [www.aqbrs.ca](http://www.aqbrs.ca).
- 2) Contacter la personne responsable du groupe afin qu'elle puisse répondre à vos questions (au besoin) et connaître la date de la prochaine réunion.
- 3) Suite à cette réunion, si cela correspond à vos attentes et que vous désirez vous joindre à l'équipe, il vous faudra remplir le formulaire de demande d'adhésion.
- 4) Chaque membre est tenu de défrayer annuellement \$20.00, en septembre, pour les frais généraux d'équipe.
- 5) Vous devrez vous procurer une attestation qui stipule que vous ne possédez aucun casier judiciaire. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre au poste de police de la Sûreté du Québec où de police municipale de votre choix. Notez que ce service est gratuit dans les postes de la Sûreté du Québec. Toutefois, un montant de \$60.00 vous sera réclamé si vous optez pour un poste de police municipale (Sherbrooke). Ce montant ne vous sera pas remboursé par notre organisme.

- 6) Vous devrez suivre la formation en ligne offerte par le Ministère de la Sécurité Publique et intitulée «Initiation à la sécurité Civile » à l'adresse : <http://www.mspformation.com/msp.html> . Cette formation prend environ 90 minutes pour être complétée. Lorsque vous aurez terminé les modules, vous serez invité à vous inscrire dans la base de données des bénévoles en sécurité civile. Vous devrez alors remplir un formulaire qui vous est proposé en ligne, ce qui vous permettra d'obtenir votre no. matricule de bénévole qu'il vous faudra imprimer, sinon noter. Il sera votre identifiant. Vous en aurez besoin pour toutes vos démarches et certifications futures. Il est donc très important de le conserver.
- 7) La prochaine étape consiste en l'apprentissage théorique de l'ensemble des connaissances de bases en recherche et sauvetage communément appelé dans le milieu : la formation Wayne Merry. Le manuel nécessaire à cette formation, intitulé en français « La base en recherche et sauvetage au sol » peut se commander via le groupe pour 25\$. Après avoir assimilé la théorie, vous devrez compléter avec succès un examen théorique. Des sessions d'examens sont offertes périodiquement dans chacun des districts de l'AQBRS.
- 8) Et pour compléter le tout, nous vous invitons à consulter le document intitulé « Le matériel de recherche du bénévole » que vous trouverez sur le site officiel de l'AQBRS : [www.aqbrs.ca](http://www.aqbrs.ca) . Choisissez l'onglet « Page des groupes membres » puis trouver l'option « Formulaires et normes de formation des chercheurs au sol ». Trouver sur cette page le document français intitulé « Normes de chercheurs au sol ». Allez à la section 11 : Matériel.

De plus amples informations vous seront données lors des réunions. Mais si vous avez des questions où besoin d'aide pour quoi que ce soit, vous trouverez toujours de l'aide au sein de l'équipe.

Encore bienvenue.